

ANNEXE VI

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2015

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnable en €HT	Taux	Montant en €
Commune de Perville	Extension du réseau AEP pour un lotissement communal ENV02323	10 000	20 %	2 000
Commune de Villebrumier	Extension du réseau AEP secteur Lebrette - Phase 2 ENV02325	8 682	20%	1 736
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	À Vaïssac et Montricoux - Mise en place de la chloration relais aux réservoirs de Tantarre, Bourbon et Saint-Gervais (Tranche 2) ENV02328	25 600	13,02 %*	3 332
SMP Auwillar - Lavit - Dunes - Donzac - Saint-Nicolas-de-la-Grave	À Saint-Michel - Installation de 2 groupes électrogènes pour la sécurisation énergétique de l'usine de Candes ENV02330	85 011	20 %	17 002
Syndicat des Eaux de Dunes - Donzac	Extension du réseau AEP à Dunes (ZA de Treils et Lieu dit La Fontaine) ENV02303	5 319	20 %	1 063
	Renforcement du réseau AEP à Saint-Cirice (Aux Cardayres) ENV02337	13 153	20 %*	2 630
SIEA de Montpezat - Puylaroque	À Puylaroque - Renouvellement du réseau AEP du surpresseur de Lavayssière jusqu'au réservoir de Labastide-de-Penne - Tranche 2 ENV02348	166 000	1,15 %*	1 903
	Extension du réseau AEP . à Saint-Cirq - Lieu dit Filhol	10 000	20 %	2 000
	. à Montalzat - Lieu dit Pers	10 500	20 %	2 100
	. à Monteils - lieu dit Les Places	10 000	20 %	2 000
	ENV02297 Total	30 500	20 %	6 100
À Septfonds - Extension du réseau AEP chemin étroit ENV02352	15 500	20 %	3 100	

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnable en €HT	Taux	Montant en €
SIEA du Nord Séoune	Renouvellement du réseau AEP à Montaigu de Quercy (Farguiel-Barreau-Préchayre) et à Roquecor (Ferrussac) ENV02354	59 716	20 %	11 943
SMP Valence - Moissac - Puymirol	À Malause - Aménagements et travaux de sécurisation à l'usine d'eau potable ENV02362	70 000	20 %	14 000
Alimentation en Eau Potable Subventions complémentaires en capital Total 2015		489 481	---	64 809

(*) Les taux de subvention sont arrondis pour les besoins du calcul.

NB : L'engagement du Conseil Général porte, au maximum, sur le montant d'aide indiqué.

Le Président du Conseil Général,

Jean-Michel BAYLET